



Fiche d'Inscription
1^{er} Salon du Mariage en Pays Grassois
« Se Marier Autrement »
25 et 26 février 2012

Société :

Responsable :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tel : Fax :

Email :

Site Internet :

LOCATION DU STAND et conditions

(Structure, éclairage, moquette, 1 table, 2 chaises et 10 cartons d'invitations offerts)

Présence sur le dépliant distribué à tous les visiteurs

- Stand de 6 m² à 300 € HT : /___/
- Stand de 9 m² à 450 € HT : /___/
- Stand de 15 m² à 550 € HT : /___/

La société ci-dessus désignée s'engage, à ne présenter sur son stand que les produits de son entreprise et la publicité qui s'y rattache, à l'exclusion de toute autre société, catalogue, prospectus, et autres.

Le soussigné s'engage à occuper l'emplacement défini aux conditions ci-dessus, et à verser à titre d'acompte tenant lieu de débit (non remboursable en cas de désistement), 50% du montant TTC.



Total de la commande à l'ordre de Planning the Future :

Total HT : €

TVA 19.6% : €

Total TTC : €

Acompte versé : €

SOLDE A REGLER €

CONDITIONS DE REGLEMENT :

Acompte à l'inscription de 50%.

Assurance obligatoire (Responsabilité Civile) copie à adresser avec la fiche d'inscription.

Solde par chèque avant le 25 janvier 2012.

SIGNATURE OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement du Salon du Mariage et en acceptons toutes les clauses sans réserve ni restriction ainsi que celles que Planning the future pourrait être amené à modifier par la suite.

Nous nous engageons à nous y conformer et à occuper la surface retenue au Salon du Mariage.

Toute infraction au règlement peut entraîner la fermeture immédiate du stand et une action judiciaire en dommages et intérêts.

Nom et fonction du signataire avec Mention «lu et approuvé» suivie de la signature et cachet de l'entreprise

CORRESPONDANCE :

Nathalie CHAUVEL : Tel. 04 93 40 44 82 - Fax. 04 93 60 01 51 - info@planningthefuture.fr

Planning the future - 214 Chemin des Baux 06750 – SERANON